

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE



# CERTIFICAT de SPÉCIALISATION CONDUITE d'un ÉLEVAGE BOVIN LAIT

Arrêté du 23 juillet 2019 (Parution au JO le 6 août 2019)

## QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Installation en agriculture
- ◆ Salarié ou responsable d'un élevage laitier
- ◆ Salarié para-agricole

FICHE RNCP 38332

NIVEAU 4

DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE

## POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible de compléter sa formation par une autre spécialisation ou de s'insérer directement dans la vie professionnelle.

### ADMISSION

APPRENTISSAGE :  
PARCOURSUP

CONTRAT PRO :  
ADMISSION SUR DOSSIER  
ET ENTRETIEN INDIVIDUEL  
DE POSITIONNEMENT  
PERMETTANT D'ÉVALUER  
LA MOTIVATION ET LE  
PROJET PROFESSIONNEL

## PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
candidats de 16 à 29 ans révolus, ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.	Candidats engagés dans la vie professionnelle ou demandeurs d'emploi : <b>un contrat de professionnalisation</b> doit être signé avec un employeur du secteur professionnel en fonction des dispositifs en vigueur.
◆ être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou 5 : Bac Pro CGEA, BP REA, BTSACSE, BTSAPA. Ou ◆ attester : soit d'1 année d'activité professionnelle à temps plein en rapport avec le diplôme, soit de l'équivalent de 3 années à temps plein dans un autre emploi.	



## CONDITIONS MATÉRIELLES

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Formation de septembre à mai, avec des alternances par périodes de 2 à 3 semaines entre centre de formation et entreprise.	
<b>Durée</b> : en présentiel 1 an Au centre : 410h sur 12 semaines En entreprise : 40 semaines dont 5 semaines de congés payés	
<b>Rémunération</b> assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.	◆ Possibilité de rémunération au titre de la formation professionnelle selon la réglementation en vigueur.  ◆ Selon la situation du stagiaire le coût de formation peut être pris en charge en partie ou totalité par les organismes concernés (CPF, France Travail, Transition Pro...) selon la réglementation en vigueur.

POSSIBILITÉ DE  
RESTAURATION ET  
D'HÉBERGEMENT SUR  
DEMANDE

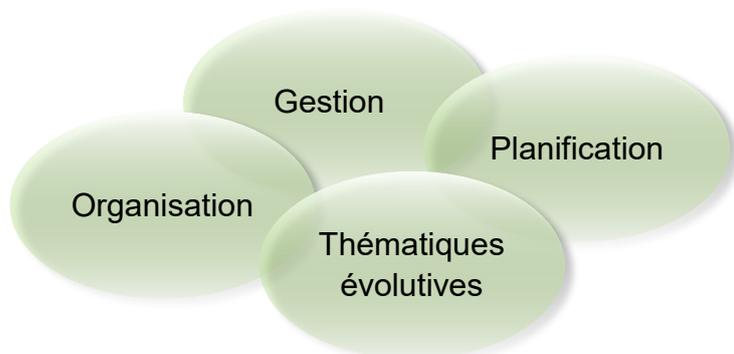
### RÉSULTATS

- ◆ Taux de réussite aux examens :  
App : 86% - FC: NA
- ◆ Taux de satisfaction :  
App : 94,12% - FC : NA
- ◆ Taux de poursuite d'études : NC
- ◆ Taux d'insertion pro. à 6 mois : 95%
- ◆ Taux d'abandon en cours de formation app : 0%
- ◆ Taux de rupture du contrat App : 0%



## OBJECTIFS

Acquérir une compétence complémentaire spécialisée ainsi qu'une expérience terrain en production laitière.

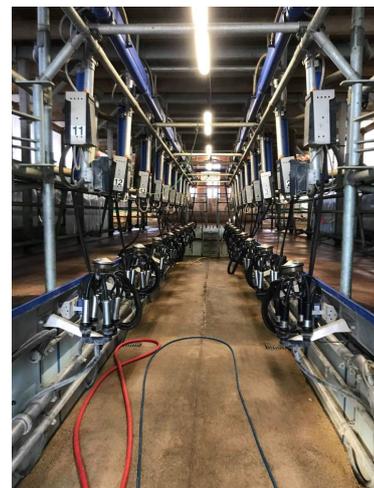


UNE FORMATION  
PROFESSIONNALISANTE  
RÉALISÉE AVEC LA  
PARTICIPATION  
D'INTERVENANTS  
EXTÉRIEURS SPÉCIALISÉS  
DANS LEURS DOMAINES.

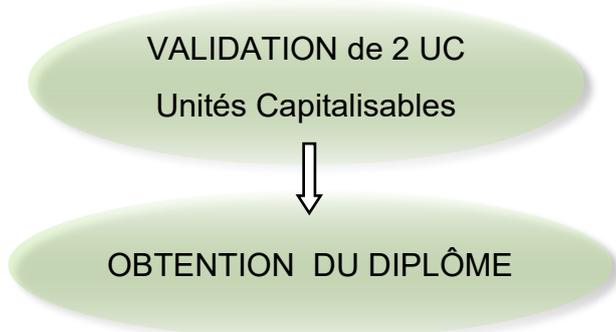
## CONTENU de FORMATION

Cette formation professionnelle s'appuie sur des travaux pratiques et des visites sur le terrain. Elle s'appuie également sur l'étude de nombreux cas concrets :

- ◆ Pilotage technico-économique d'un élevage bovin-lait
- ◆ Interventions liées à la conduite d'un élevage bovin-lait
- ◆ Formation en milieu professionnel



## ÉVALUATION - VALIDATION



UC attribuées aux candidats ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées au centre en cours de formation et validées par un jury permanent officiel composé de professionnels et d'enseignants.

### TARIF

APPRENTISSAGE :  
FINANCEMENT PAR LES  
OPCO.

FORMATION CONTINUE  
SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs  
CFPPA de Chateaufarine  
10 rue François Villon  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 41 96 40  
cfa.doubs@educagri.fr  
cfppa.chateaufarine@educagri.fr  
chateaufarine.educagri.fr

### Responsable de formation :

Nicolas Buy  
nicolas.buy@educagri.fr

Pour les personnes en situation  
de handicap, contacter :  
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

